

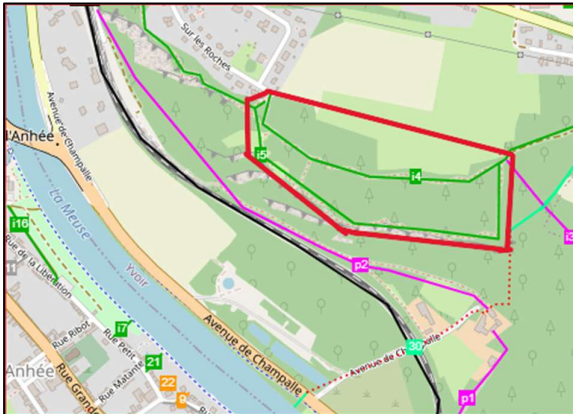


## Botanique

Visite de la Réserve Domaniale de Champalle  
16 mai 2025

Belle journée printanière ensoleillée

Guide : L. M. Delescaille et 5 participants, rapporteur : M. Cnudde, relecteur : L. M. Delescaille



Nous avons longé la falaise vers l'est, traversé la forêt du plateau de Champalle et rejoint le point de départ par une prairie à fromental en empruntant les lignes du tracteur. Cet itinéraire s'inscrit dans la Réserve Naturelle Domaniale de Champalle qui comprend aussi le site de Poilvache dont nous avons aperçu l'éperon rocheux au loin. « Un statut de réserve naturelle domaniale permet aujourd'hui la restauration et le maintien des pelouses. La gestion vise à empêcher la recolonisation arbustive et assurer ainsi la sauvegarde d'un patrimoine paysager, historique et naturel exceptionnel. »

Le sentier à flanc de falaise offre des vues impressionnantes sur la vallée de la Meuse, il longe une pelouse xérique à *Geranium sanguineum*.

Les rochers de Champalle s'étendent sur plus d'un kilomètre en rive droite de la Meuse, au sud d'Yvoir. Atteignant une hauteur de 60 mètres, ils sont constitués de calcaires viséens régulièrement entaillés par des ravins et sont d'exposition ouest à sud-ouest.

En 1867, André Devos écrit dans le BSRBB, T.6, N°3, p.297 que *Buxus sempervirens* prospère à merveille sur ces rochers et atteint un ou deux mètres et que sa présence ainsi que celle des *Draba aizoides*, *Linum catharticum* (*syn. Galatella linosyris*), *Sisymbrium austriacum* et *Helianthemum pulverulentum* (*syn. H. apenninum*) donnent à la végétation un certain caractère méridional. Il ajoute que *Festuca arduenna* (*syn. F. pallens*) croit de la base au sommet dans toutes les fissures...

Si les rochers calcaires défient le temps, la répartition des espèces, elle, a bien changé. *D. aizoides* a pratiquement disparu. Dans le numéro 74 de *Natura Mosana* 2024, avec Jean Margot, nous avons déjà fait le point sur la présence du *Draba aizoides* à Champalle. L'espèce, avec un seul pied encore observé, est aujourd'hui au bord de l'extinction.

*Sisymbrium austriacum*, également cité par André Devos comme dominant le paysage, est devenu rare et se trouve sur la liste des espèces wallonnes intégralement protégées par décret depuis décembre 2001. En ce qui concerne *Galatella linosyris*, seule une centaine de pieds seraient encore présents sur le site selon Observations.be. Quant à *Buxus sempervirens*, il a été complètement ravagé par la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*). L. M. Delescaille nous informe que « le DNF a prévu de recéper les buis morts (au moins les plus faciles d'accès). S'ils ne sont pas totalement morts, les souches produiront des rejets. »

*H. apenninum* côtoie encore *H. nummularium* et a bien supporté les sécheresses des dernières années. L'hybride *Helianthemum x sulphureum* a été observé en un endroit.

Ce qui est frappant, c'est la présence abondante de *Hippocrepis comosa* (Fabaceae) qui étend ses fleurs jaunes par bancs entiers sur les rochers. C'était déjà une espèce dominante du temps d'André Devos. Serait-ce elle qui reprend le relais aujourd'hui, parfois exclusif, pour assurer un caractère « méridional » aux rochers ? Cette espèce forme un couvert de feuilles entremêlées (*comosus* chevelue) et produit des

gousses qui se tortillent en dessinant une guirlande de fers à cheval (*hippos* cheval *crepis* chaussure). Cette plante affectionne les pelouses sèches et pauvres sur sol calcaire et serait la seule nourriture du papillon *Lysandra coridon*, l'Argus bleu-nacré. Son abondance indique une bonne adaptation aux conditions stationnelles (substrat rocailleux, résistance aux sécheresses, port couvrant...)

Il n'y a pas eu d'utilisation de semis de graines pour prairies de fauche fleuries maigres et sèches.

L'Hippocrélide à toupet qui fait partie de ce type de mélange n'a donc pas été sursemé.

L. M. Delescaille précise que « les seules opérations de gestion menées, dans le site, par le Département de la Nature et des Forêts, gestionnaire du site, consistent à limiter l'extension des arbustes de lisière, de manière à recréer des zones ouvertes et à conserver le caractère semi-ouvert des pelouses. Il n'y est question ni de fauche (sauf rejets ligneux), ni de pâturage (en dehors de la faune sauvage), ni d'aucune autre technique. La présence d'espèces « introduites » est liée à la fréquentation du site et à la dispersion involontaire (ou volontaire) d'espèces qui n'y ont rien à voir comme le lin (voir ci-dessous) et quelques espèces des endroits piétinés. »



(web)

Voici quelques espèces bien représentées accompagnant *H. comosa* (photos ci-dessus) :



*Silene nutans* (photo ci-contre), *Leucanthemum vulgare*, *Poterium sanguisorba* (syn. *Sanguisorba minor*), *Scabiosa columbaria*, *Primula veris*, la Primevère officinale, avec ses feuilles formant un pétiole par atténuation brusque du limbe. En mai, les fleurs sont fanées. Les fruits, des capsules encore fermées, sont complètement incluses dans le calice persistant, *Helianthemum nummularium*, *Ranunculus bulbosus* avec ses sépales réfléchis, *Pilosella officinarum*, *Vicia sepium*...

Il est clair que la réserve fait l'objet d'une bonne gestion pour maintenir la pelouse calcaire en place. Mais qu'en est-il de *Draba aizoides* et de *Sisymbrium austriacum* ?

Nous sommes restés perplexes devant quelques bouquets de *Linum austriacum*. Le bleu des nombreuses fleurs des inflorescences offre une image pleine de délicatesse. Le nom de l'espèce est confirmé par l'observation de l'hétérostylie des fleurs (comme pour la majorité des espèces du genre), de la forme capitée des stigmates et des sépales dépourvus de cils glanduleux (photo ci-contre).

La flore bleue 2024 p. 461 note que sa présence résulterait de l'usage de « mélanges fleuris » lors de la création de pelouses artificielles. Ce n'est pas le cas ici. Il s'agit plutôt d'une introduction fortuite et il est peu probable que l'espèce se maintienne à cet endroit....

Dans nos observations, il y a donc les espèces introduites, les hybrides et les autres... celles qui ont toujours été là, les rescapées... : les indigènes.



Retournons aux notes de André Devos. Il nous livre un relevé des plantes dominantes des rochers de Champalle il y a plus de 150 ans :

Vincetoxicum album,  
 Buxus sempervirens,  
 Festuca arduenna,  
 Cornus mas,  
 Rumex scutatus,  
 Allium sphaerocephalum,  
 Globularia vulgaris,  
 Dianthus Carthusianorum,

Helianthemum pulverulentum,  
 Crassula rubens,  
 Draba aizoides,  
 Libanotis montana,  
 Asperula cynanchica,  
 Hippocrepis comosa,  
 Geranium sanguineum,  
 Sisymbrium austriacum.

Parmi ces espèces, nous n'avons pas encore évoqué *Festuca pallens* (syn. *Festuca arduenna*), la Fétuque des rochers. Sa présence sur les escarpements rocheux rend son observation directe difficile et de ce fait on pourrait la croire rare. Ce n'est pas le cas, l'espèce se porte bien. En ce qui concerne *Sedum rubens* (syn. *Crassula rubens*) présent au XIXème, siècle il n'a plus été vu par la suite. Quant à *Rumex scutatus*, il a été observé en mai 2025 à Houx (Observations.be). Nous ne l'avons pas vu à Champalle, au sommet des rochers, il aurait sans doute fallu chercher plus bas, au pied des rochers.

Par contre *Vincetoxicum hirundinaria* (Syn. *V. album*), *Cornus mas* avec ses drupes encore vertes, *Allium sphaerocephalon* (pour *A. sphaerocepholum*), *Globularia bisnagarica* (pour *G. vulgaris*) espèce thermophile dont la présence dans le Mosan se limite au triangle Couvin-Lustin-Rochefort, *Dianthus carthusianorum*, *Libanotis pyrenaica* (syn. *Libanotis montana*), Apiaceae qui fleurira dès juillet, sont bien présents sur le site. *Asperula cynanchica* n'a pas fait l'objet d'une recherche particulière et hors période de floraison l'espèce est peut-être passée inaperçue.



Chenille de *Papilio machaon* sur *Libanotis pyrenaica*



*Dianthus carthusianorum*



*Asperula cynanchica* (photo web)

Passons aux autres petites merveilles que nous avons croisées sur notre passage :

*Lepidium campestre*, Brassicaceae de petite taille dont les fruits sont de petites silicules en forme de cuillère à 2 graines. La surface des fruits est typiquement granuleuse. Le vestige stytaire est présent dans l'encoche à l'extrémité du fruit ailé.

*Clinopodium acinos* (syn. *Acinos arvensis*), Sarriette des champs, Lamiaceae vivace à floraison violacée et à feuillage aromatique. Le limbe est nettement nervuré sur la face inférieure et les bords sont enroulés. Le calice à 13 nervures des fleurs épanouies est typiquement ventru à la base puis rétréci vers le milieu.

*Echium vulgare*, une Boraginaceae bisannuelle qui indique un sol pauvre, caillouteux et peu profond. Le style saillant bifide ressemble à la langue fourchue de la vipère, ekis en grec.



Fruit de *Lepidium campestre*



Fleur de *Clinopodium acinos*



Style bifide de *Echium vulgare* (photo web)



Dans la chênaie-charmaie, *Orchis mascula*, en fin de floraison, a été repéré en plusieurs endroits.

Il est à distinguer de *Dactylorhiza maculata* qui préfère des sols acides, humides riches en humus et dont les feuilles sont réparties le long de la tige alors que *Orchis mascula* se développe sur sol calcaire pauvre en matières organiques et dont la plupart des feuilles tachées sont disposées en rosette basale.

Un pied de *Himantoglossum hircinum*, l'Orchis bouc, a été observé encore en bouton. (Photo à gauche)

*Melampyrum pratense*, Orobanchaceae hémiparasite, porte ses fleurs jaune pâle, en tube, toutes tournées d'un même côté. Il est vu à plusieurs reprises dans la lisière forestière, ici, une lisière de chênaie-charmaie. Sa présence indique un sol pauvre en azote (Photo à droite).



*Sedum acre*, dont les boutons laissent entrevoir le jaune de la future corolle et *Sedum album* aux petites feuilles épaisses, lavées de rouge, forment des gazons étendus.

*Polygala vulgaris* avec ses fleurs bleues en grappe terminale et aux fines feuilles alternes lancéolées est souvent identifié.



*Hypericum perforatum* montre encore des tiges de l'an dernier portant au bout des rameaux desséchés des capsules ouvertes par 3 fentes (photo ci-contre). Les feuilles de *Hypericum perforatum* sont criblées de points transparents qui signalent la présence de glandes translucides à hyperforine. La tige est munie de deux lignes saillantes.

*Hypericum hirsutum* est également présent. Ses feuilles pubescentes n'ont que quelques glandes translucides. Tous les « millepertuis » n'ont pas « mille trous ».

Nous sommes impressionnés par un groupe chardons bien droits, en position défensive, dont la taille approche 1m50. Il s'agit de *Carduus crispus* qui pousse uniquement sur sols calcaires : une aubaine pour une multitude d'insectes.

Le rose et le bleu d'une paire de fleurs « papillon », attire le regard. La gousse est plate, la tige ailée et les folioles sont étroites. La feuille est munie de 2 stipules à pointes. C'est la Gesse des montagnes, *Lathyrus linifolius*.

*Stachys alpina* est au stade de la rosette. Les feuilles sont longuement pétiolées, largement ovales-obtuses, en cœur à la base, à dents rapprochées, molles, velues.

Sous le couvert d'un buisson, *Polygonatum odoratum*, Sceau-de-salomon, cache en dessous de ses feuilles des fleurs blanches en cloche qui pendent solitaires ou par deux.

Lors de chaque sortie, devant les Carex, nous recommençons l'exercice d'identification parfois périlleux. Ici, pas de surprise : *Carex divulsa*, *Carex flacca*, *Carex humilis*.

Nous croisons *Sesleria caerulea*, une Poaceae habituée des sols rocailleux et secs.

A la lisière du sous-bois, c'est le gracieux *Melica uniflora* que nous saluons, la seule espèce du genre à posséder une antilgule (photo web ci-contre).

Un plant de *Arabidopsis arenosa* (Syn. *Cardaminopsis arenosa*) ; l'Arabette des sables, est repéré dans l'ombre d'un taillis sur le chemin forestier.

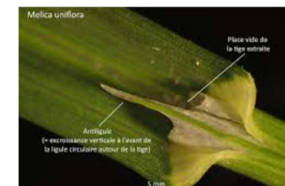
Sur le retour par les prés et les champs, nous identifions

*Tragopogon dubius*. Le pédoncule à maturité est très enflé sous le capitule. Il contient des akènes longs de plus de 2,5 cm.

*Aphanes arvensis*, l'Alchémille des champs ou Perce-pierre, mesure 5 à 15 cm.

Les tiges sont velues. Il se cramponne sur le sol sec et sablonneux et accompagne les moissons.

*Valerianella locusta*, la Mâche potagère, dichotome, dont les fleurs sont sans pédoncule et le calice réduit à une minuscule dent visible au-dessus du fruit. (Photo Jussieu ci-contre).



*Avenula pubescens*, une graminée des pelouses mésophiles et des prairies de fauche, cespitueuse vivace. Un beau bouquet d'inflorescences aux reflets argentés brillait sous le soleil. Nous avons fait le point autour de ce pseudo-feu de camp. Si cette espèce figure dans les mélanges pour prairies de fauche nous ne

pouvons affirmer qu'un tel mélange ait été utilisé. Il faudrait être renseigné sur les pratiques des agriculteurs.

Pour terminer nous avons observé les deux sépales d'une fleur de *Fumaria officinalis* rappelant son appartenance aux Papaveraceae. Plus loin nous recherchons à la loupe 10x les quatre nectaires d'une des dernières fleurs de Colza, *Brassica napus*, qui font le bonheur des abeilles.

A lire, pour approfondir la question de la reconstitution et la gestion des prairies de fauche, cet article de Pascal Hauteclair pour Natagora, très bien référencé .

[https://reseaunature.natagora.be/fileadmin/Projet\\_Nature/Fiches\\_conseils/Gestion\\_-\\_Prairies\\_Fleuries\\_Fauches.pdf](https://reseaunature.natagora.be/fileadmin/Projet_Nature/Fiches_conseils/Gestion_-_Prairies_Fleuries_Fauches.pdf)

A lire pour approfondir la question de la réintroduction des espèces végétales très rares, problématique qui concerne aujourd'hui *Draba aizoides*

Auzannet J., Delaunay H., Doridant C., Haas L., Hemmerlin M., Jugieau E., Langlois M., Mesaglio F., Millard M., Rajoelisoa O., Ruffio D., Velle M., Wetzl C. & Hardion L. (2023). **Réintroduction d'espèces végétales patrimoniales : retours d'expérience, aide à la décision, réalisation et évaluation. Projet du Master Plantes, Environnement et Génie Ecologique, Université de Strasbourg.**

<https://digitale.cbnbl.org/documents/BIO198.pdf>

En consultant la liste des espèces du mélange Broma CH-G proposé par le leader du marché suisse des semences, on retrouve des noms d'espèces qui ont été observées ce 16 mai.

<https://wildblumen.ufasamen.ch/landwirtschaft-bff/product/artenreiche-heuwiesen/ufa-broma-ch-g>  
[https://www.eagff.ch/files/images/bilder/Kunstwiesen\\_Zwischenkulturen/Mi-Typen/PDFs/D\\_Heuwiesen-Mi\\_Blumen\\_f\\_32z.pdf](https://www.eagff.ch/files/images/bilder/Kunstwiesen_Zwischenkulturen/Mi-Typen/PDFs/D_Heuwiesen-Mi_Blumen_f_32z.pdf)